



7 septembre 2015

Stratégie informatique 2015-2024 de l'Etat du Valais

(IVS). – Le Conseil d'Etat a adopté la stratégie informatique 2015-2024 de l'Etat du Valais. Cette stratégie propose les mesures nécessaires pour assurer la continuité des systèmes d'information et favoriser la modernisation de l'Etat. Alors qu'elle constitue une infrastructure essentielle au bon fonctionnement de l'Etat, la fonction informatique du canton du Valais est fortement sous-dotée. Les mesures prévues nécessitent des investissements de 89,8 millions de francs ainsi qu'un renfort de 36 postes de travail (équivalents plein temps) sur les dix prochaines années. La demande de crédit d'engagement pour la mise en œuvre de cette stratégie a été transmise au Grand Conseil.

Une analyse approfondie et une comparaison intercantonale ont montré que la fonction informatique cantonale valaisanne est sous-dotée de manière importante en termes de ressources humaines et financières. A titre d'exemple, les dépenses de l'Etat en matière informatique représentent 56 francs par habitant et par an en Valais, alors que la moyenne cantonale suisse s'élève à 137 francs pour des missions comparables.

Pour répondre aux évolutions technologiques et aux enjeux informationnels de l'Administration et assurer la continuité des systèmes d'informations, le Conseil d'Etat s'est doté d'une stratégie informatique pour la période 2015-2024.

Une stratégie réaliste en deux temps, couvrant les besoins indispensables

Cette stratégie réaliste tient compte des moyens de l'Etat du Valais et se limite à couvrir les besoins indispensables. Développée en deux temps, elle prévoit dans une première phase un rattrapage sur les infrastructures et les systèmes obsolètes et vulnérables. Puis, dès 2018, elle devra permettre de positionner la fonction informatique en support de la modernisation de l'Etat et de la mise en œuvre de la cyberadministration.

Prélèvement sur le fonds des infrastructures du XXI^e siècle

Basé sur une estimation réaliste, le programme d'investissements prévu se monte à 89,8 millions de francs sur dix ans, soit en moyenne 9 millions par an. Comme infrastructure de base du fonctionnement de l'Etat et compte tenu de l'importance des investissements à réaliser, le financement de ce montant est prévu notamment par un prélèvement sur le fonds du XXI^e siècle dont une partie figure dans le projet de budget 2016.

Capitaliser sur l'existant et mutualiser les moyens

La stratégie informatique prévoit de capitaliser sur les choix technologiques réalisés jusqu'à présent et fait confiance aux équipes en place. Elle apporte cependant un renfort de moyens et de compétences avec notamment 36 postes de travail (équivalents plein temps) sur les dix prochaines années.

La stratégie informatique entend en outre favoriser les collaborations avec des acteurs du marché et de la fonction publique valaisanne de sorte à mutualiser les dépenses d'investissements et de capitaliser sur les expertises et les bonnes pratiques.



Nouvelle gouvernance assurant un pilotage transverse

La stratégie prévoit un renforcement de la gouvernance de la fonction informatique. Une délégation du Conseil d'Etat aux questions informatiques a été créée, sous la présidence du conseiller d'Etat Maurice Tornay. Cette délégation sera appuyée par un Comité de pilotage présidé par Laurent Bagnoud, ancien secrétaire général du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement et actuel responsable du domaine Economie et Services de la HES-SO. Le comité de pilotage est composé de cadres de l'Administration et de représentants du domaine des technologies de l'information. La nouvelle gouvernance permettra de piloter la fonction informatique au niveau de l'ensemble de l'Etat.

Le Grand Conseil invité à traiter l'objet lors de la session de novembre

La demande de crédit d'engagement pour la mise en œuvre de la stratégie informatique 2015-2024 de l'Etat du Valais a été transmise au Grand Conseil. Compte tenu des échéances informatiques et budgétaires, le Conseil d'Etat a invité le Grand Conseil à traiter cet objet lors de la session de novembre.

Personne de contact :

Le conseiller d'Etat Maurice Tornay, chef du département des finances et des institutions - 027 606 50 05.